

Certificat Bases pour l'analyste de semences

RS641 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASFIS	48116693200014	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

acquisition par leur titulaire du socle de compétences nécessaires pour exercer l'activité d'analyste de semences dans un laboratoire reconnu d'essais de semences

COMPÉTENCES ATTESTÉES

règlementation, règles, méthodes et procédures techniques applicables à l'analyse des semences dans un laboratoire reconnu d'essais de semences

règlementation, règles,

méthodes et procédures techniques applicables à l'analyse des semences dans un laboratoire reconnu d'essais de semences

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{"Arrêté du 3 juin 2008 portant homologation du règlement technique général de la production, du contrôle et de la certification des semences"}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5745

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/641/>